

CODE SPORTIF

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **3**

TITRE I - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PAR CIRCUITS **4**

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES DISCIPLINES **4**
Article 1.1.01 - Généralités 4
Article 1.1.02 - Inscription 5
Article 1.1.03 - Publication des convocations et des classements 5
Article 1.1.04 - Classement dans un championnat par tour de jeux 5
Article 1.1.05 - Classement dans un tournoi 6
Article 1.1.06 - Forfait et abandon 6
Article 1.1.07 - Finalités Meuse et Triangle 7
Article 1.1.08 - Arbitrage 7
Article 1.1.09 - Intendance et directeur de jeu 7
Article 1.1.10 - Sélection des joueurs pour les finales de Ligue ou nationales 8
Article 1.1.11 - Joueur isolé d'un Comité Territorial de Billard limitrophe 8

CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BILLARD AMÉRICAIN **8**
Article 1.2.01 - Catégories 8
Article 1.2.02 - Points de circuit 9
Article 1.2.03 - Classement du circuit 9
Article 1.2.04 - Formule sportive 9
Article 1.2.05 - Participants et rang d'arrivée 10
Article 1.2.06 - Sélection des joueurs pour les finales de Ligue 10

CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BLACKBALL **11**
Article 1.3.01 - Catégories 11
Article 1.3.02 - Points de championnat 11
Article 1.3.03 - Classement 12
Article 1.3.04 - Formule sportive 13
Article 1.3.05 - Participants et rang d'arrivée 14
Article 1.3.06 - Sélection des joueurs pour les finales de Ligue 14
Article 1.3.07 – Championnat par équipe 15

CHAPITRE 4 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU CARAMBOLE **16**
Article 1.4.01 – Catégories (selon nouvelle réforme 2025-2026) 16
Article 1.4.02 - Points de circuit du championnat 17
Article 1.4.03 - Classement du championnat 17
Article 1.4.04 – Déroulement du championnat 17
Article 1.4.05 – Joueur isolé du CMTB 17
Article 1.4.06 –Organisation des tours de jeu 18
Article 1.4.07 –Récapitulatif des tours de jeu 25

TITRE II - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS **26**
Article 2.0.01 - Dispositions communes à toutes les disciplines 26
Article 2.0.02 - Dispositions spécifiques au billard américain 26
Article 2.0.03 - Dispositions spécifiques au blackball 26
Article 2.0.04 - Dispositions spécifiques au carambole 26

TITRE III - CHAMPION MEUSE ET TRIANGLE **27**
Article 3.0.01 - Définition 27
Article 3.0.02 - Critères de décernement 28
Article 3.0.03 - Trophée 28
Article 3.0.04 - Diplôme 28

TITRE IV - COUPE MEUSE ET TRIANGLE 3-BANDES **29**

INTRODUCTION

Le présent règlement, intitulé « Code sportif du Comité Meuse et Triangle de Billard » (CMTBillard), regroupe toutes les dispositions sportives régissant tous les championnats organisés et/ou supervisés par le CMTBillard.

Il s'appuie sur le code sportif de chaque discipline de la Fédération Française de Billard (FFBillard) et sur les règlements sportifs de la Ligue Grand Est de Billard (LGEBillard). En cas de dérogation à un de leurs articles, le présent règlement en fait mention et prévaut sur ceux-ci.

Le présent document est optimisé pour faciliter la recherche :

- La table des matières est dynamique.
- Un lien hypertexte est créé sur chaque article mentionné dans un autre article et sur chaque document téléchargeable sur un site internet.
- Chaque numéro d'article se décompose en trois séquences :
 - 1er chiffre : titre
 - 2ème chiffre : chapitre
 - 3ème chiffre : numéro d'ordre.

D'une saison sportive à l'autre, les articles modifiés apparaissent en surbrillance jaune.

TITRE I - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PAR CIRCUITS

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS COMMUNES À TOUTES LES DISCIPLINES

Article 1.1.01 - Généralités

1. **Définition**
 Chaque saison sportive, le CMTBillard organise et gère un championnat individuel ouvert aux licenciés du CMTBillard.
 Un championnat se caractérise par son mode de jeu ou sa spécialité puis sa catégorie, selon les modalités décrites aux articles 1.2.01, 1.3.01 et 1.4.01.
 On parle de spécialité pour l'Américain, le Blackball et le Carambole.
 On parle de modes de jeu pour les jeux de la 8, la 9, la 10, le 14-1 continu, la libre, la bande, le cadre, le 3-bandes et les quilles.
 On parle de catégories pour le mixte, les vétérans, les féminines, les juniors, les espoirs, les benjamins, les nationaux 3, les régionaux 1,2,3 et 4.

2. **Composition et finalité**
 Un circuit est composé d'un à six tournois Meuse et Triangle ou bien de trois à cinq tours de jeux.
 Il peut être qualificatif pour la finale ou le barrage Meuse et Triangle du championnat pour lequel il est ouvert, dans la limite d'un nombre de places fixé à l'article 1.1.06 du présent règlement.

3. **Catégories concernées, nombre de tournois, dates et lieux**
 Pour chaque championnat, le CMTBillard détermine en début de saison si un circuit est ouvert. Il fixe le nombre de tournois, l'organisation d'une finale ou d'un barrage, leurs dates à son calendrier. Le calendrier pourra être modifié et devra être publié à minima 15 jours avant les dates concernées par la modification, les causes de ce changement seront :
 1. Modification du calendrier FFB ou de la LGEST.
 2. Ajout de formation de type DFI, CFA ou Arbitrage

Une demande de modification de changement de date d'un tour de jeu doit être exceptionnel et demandé dans un délai d'un mois suivant la publication du calendrier en début de saison. Passé ce délai, uniquement en cas exceptionnel, justifié et avec l'accord de tous les joueurs concernés, via cuescore pour le billard américain et blackball, des présidents de club dans un délai précédent la date d'un minimum d'un mois, une demande de changement peut être initié par le club du joueur au responsable de la discipline concernée. Dans le cas de changement de date venant des instances supérieures (ligue, ffb), une demande peut être faite dans un délai de 7 jours. Dans le cadre de formation qui n'était pas communiqué au préalable, le même délai de 7 jours s'applique après diffusion. Le calendrier n'est pas extensible, les joueurs jouant dans plusieurs spécialités doivent prioriser leurs saisons et faire un choix. Le CMTB et les responsables sportifs feront le nécessaire pour éviter que des tours de jeu se passe en même temps dans les deux spécialités, blackball et américain concernant le CMTB.

Article 1.1.02 - Inscription

L'inscription faite par le représentant du club (Président, Secrétaire ou Responsable Sportif) doit être effectuée obligatoirement par l'intermédiaire du formulaire disponible sur le site internet du CMTB, la date limite d'inscription est fixée à 15 jours avant le premier tour de la compétition dans lequel le joueur s'inscrit. Elle est prise en compte pour tous les tournois du circuit ou tous les tours de jeux.

En début de saison, l'inscription n'est retenue qu'à partir de la date de prise de licence du joueur, il est demandé au club de licencier les joueurs à minima 7 jours avant la 1ère compétition.

Si un joueur se déclare forfait général après son inscription après la date limite fixée à 15 jours avant le premier tour de la compétition, celui-ci sera pénalisé de ne pouvoir s'inscrire à la totalité des championnats de la spécialité.

En formule par tour de jeux :

Si un joueur ne s'est pas inscrit en début de saison avant la date limite, il ne peut pas intégrer le championnat.

En formule de jeu par tournoi :

Si un joueur ne s'est pas inscrit en début de saison, il le peut à un tournoi jusqu'au jeudi à 18 heures précédant de deux semaines le début de ce tournoi en envoyant une inscription par le représentant du club par courriel au responsable de championnat.

Article 1.1.03 - Publication des convocations et des classements

Le responsable du championnat publie les convocations, avec la mise à jour des classements, sur le site internet du CMTBillard six jours avant la date de la compétition.

En cas de changement de lieu et/ou d'horaire, outre le site internet, le CMTBillard prévient les clubs et les joueurs concernés par courriel et les clubs s'assurent que leurs joueurs sont informés.
L'adresse électronique des joueurs prise est celle inscrite sur le le site internet de la FFBillard « espace licencié ».

Article 1.1.04 - Classement dans un championnat par tour de jeux

Le classement général est établi selon les critères suivants :

- Nombre de points de match
- Nombre de match gagné
- Nombre de match nul
- Moyenne général

Article 1.1.05 - Classement dans un tournoi

Le classement général du tournoi est établi selon les critères suivants :

- phase la plus élevée atteinte ;
- rang de classement dans cette phase.

Article 1.1.06 - Forfait et abandon

1a. Forfait excusé

Le délai minimal de déclaration de forfait est fixé à sept jours avant le début de la compétition. Le joueur devra, par tout intermédiaire ou directement, prévenir le responsable sportif et le club le recevant par mail, à défaut de cette procédure, le joueur sera considéré comme forfait non excusé.

1b. Forfait non excusé

Le joueur est déclaré en forfait non excusé si il n'a pas respecté les règles du point 1a ci-dessus toutefois il pourra justifier sous 72h après la compétition avec un motif valable et qui sera validé par au moins 2 responsables sportif et le président du CMTB qui à la majorité décideront de la validité du justificatif.

2. Abandon

L'abandon est considéré à partir du moment où le joueur a commencé une compétition qu'il n'a pas terminé. Un joueur qui abandonne aura 72h après la compétition pour justifier avec un motif valable et qui sera validé par au moins 2 responsables sportif et le président du CMTB qui à la majorité décideront de la validité du justificatif. Il est a noté que l'abandon peut-être suivit d'une saisine de la commission de discipline. Les matchs ayant été disputés avant l'abandon seront tous perdus.

3. incidences sur les championnats

Selon les championnats, les modalités de points de circuit seront définies dans chaque discipline et pour chaque type de championnat.

4. Sanctions

Quand un cas de forait non excusé ou abandon est avéré, le joueur est suspendu pour le tournoi suivant dans la même spécialité quelques soit le mode de jeu, si le fait est répété alors je joueur est exclu du championnat de la spécialité pour le reste de la saison sportive en incluant les phases finales supérieures au CMTB.

Article 1.1.07 - Finalités Meuse et Triangle

Les places en finale Meuse et Triangle du championnat sont attribuées dans l'ordre du classement final après le dernier tour de jeu et se jouent sur les distances normales. Le nombre d'engagés est calculé par rapport au nombre de joueurs d'une même catégorie dans un championnat (ex : 6 joueurs R1 et 2 joueurs N3 : pas de finale ou 8 joueurs R1 et 2 joueurs N3 : finale pour les R1 pas de finale pour les N3).

DISCIPLINE	NOMBRE D'ENGAGÉS	FINALE MEUSE ET TRIANGLE
CARAMBOLE	≥ 8	OUI - Poule unique de 3
	< 8	NON

Article 1.1.08 - Arbitrage

Les matchs des circuits sont arbitrés :

- par inter-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par un adversaire hormis celui du match en cours (joueur exempt ou éliminé, désigné par tirage au sort en cas de désaccord) ;
- par auto-arbitrage, si l'ensemble des joueurs concernés donnent leur accord, situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours.

Des arbitres sont désignés pour les matchs des finales Meuse et Triangle.

Article 1.1.09 - Intendance et directeur de jeu

1. Intendance

Le club organisateur est responsable de l'intendance durant toute la compétition.
En cas d'une compétition sur une journée, le club organisateur prévoit une restauration rapide sur place (au pire à proximité du club) facilitant le déroulement du jeu. Le club organisateur prend soin d'informer les joueurs voire les clubs concernés et anticipe en conséquence le temps du déjeuner.

2. Directeur de jeu

Les épreuves se déroulant dans une même salle sont contrôlées par un directeur de jeu désigné par l'organisateur. Le rôle du directeur de jeu est défini dans les codes respectifs de la FFBillard.

Article 1.1.10 - Sélection des joueurs pour les finales de Ligue ou nationales

Le CMTBillard désigne le vainqueur et les suivants au classement du championnat Meuse et Triangle.
En cas d'absence de championnat Meuse et Triangle, il sélectionne le ou les joueurs selon des critères objectifs (par exemple : classement dans un autre championnat, dernière moyenne annuelle de classification connue, moyenne annuelle de la saison en cours).
Dans tous les cas, le CMTBillard gère les inscriptions pour la compétition directement supérieure.

Article 1.1.11 - Joueur isolé d'un Comité Territorial de Billard limitrophe

Par dérogation aux articles 1.1.01, un licencié d'un Comité Territorial de Billard (CTB) limitrophe au CMTBillard dont le CTB n'organise pas le championnat concerné peut participer au dudit championnat au CMTBillard. Le licencié en fait la demande au président du CMTBillard avec accord de son club et CTB d'appartenance.

CHAPITRE 2 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BILLARD AMÉRICAIN

Article 1.2.01 - Catégories

MODE DE JEU	CATÉGORIE	DISTANCE			
		Normale	Réduite 1	Réduite 2	Réduite 3
JEU DE LA 8	MIXTES	5	4	3	
	FÉMININES	5	4	3	
	ESPOIRS (U23)	4	3		
	JUNIORS (U17)	4	3		
JEU DE LA 9	MIXTES	6	5	4	3
	FÉMININES	6	5	4	3
	ESPOIRS (U23)	5	4	3	
	JUNIORS (U17)	4	3		
JEU DE LA 10	MIXTES	5	4	3	
	FÉMININES	5	4	3	
JEU DU 14-1 CONTINU	MIXTES	60 (40 reprises)	45 (30 reprises)	30 (20 reprises)	
	FÉMININES				

Article 1.2.02 - Points de circuit

Chaque tournoi est attributif de points de circuit qui dépendent du rang obtenu dans le tournoi.

RANG	POINTS
1	506
2	475
3	445
4	416
5	388
6	361
7	335
8	310

RANG	POINTS
9	286
10	263
11	241
12	220
13	200
14	181
15	163
16	146

RANG	POINTS
17	130
18	115
19	101
20	88
21	76
22	65
23	55
24	46

RANG	POINTS
25	38
26	31
27	25
28	20
29	16
30	13
31	11
32	10

Un joueur forfait excusé recevra l'équivalent des points du dernier au classement de la journée de compétition

Article 1.2.03 - Classement du circuit

Le classement du circuit est établi après chaque tournoi selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit.
2. Meilleure place obtenue dans un circuit, puis seconde meilleure place, et ainsi de suite.
3. Si égalité:
 i) Résultat des matchs directs.
 ii) Goal-average

Article 1.2.04 - Formule sportive

En fonction du nombre d'inscrits et de billards, le CMTBillard adapte une formule sportive en s'appuyant sur le double KO (exemple ci-dessous), du double KO double ou les poules.

Si le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à 12 joueurs, la formule sportive sera une gestion en répartition des joueurs en X groupes de 12 joueurs répartis de la manière suivante :

- En suivant l'ordre du classement de la saison précédente en cas de championnat avec classement unique, les autres joueurs seront classés dans l'ordre des inscriptions reçu par le responsable sportif.

- Pour un championnat qui s'est déroulé en championnat par groupe la saison précédente, les joueurs seront placés de la façon suivante :

 - Groupe n°1 : les huit premiers joueurs classés dans le groupe n°1 de la saison précédente + le 4 premier joueurs remontant du groupe n°2 de la saison précédente.

- A chaque saison, les 4 derniers joueurs de chaque groupe descendent dans le groupe inférieur et sont remplacer par les 4 premiers du groupe inférieur.

L'inscription en cours de saison est possible jusqu'à 24h avant le tirage au sort dans la mesure où cela ne provoque pas un changement de type de championnat, dans un championnat par poule le joueur sera classé en fin de tableau, dans un championnat par groupe le joueur sera placé en fin du dernier groupe.

Pour les doubles KO, le passage de double KO à élimination direct se fait de la façon suivante :

- Tableau 16 joueurs – Quarts de finales :
 - Match 21 : Vainqueur Match 9 – Vainqueur Match 20
 - Match 22 : Vainqueur Match 10 – Vainqueur Match 19
 - Match 23 : Vainqueur Match 11 – Vainqueur Match 18
 - Match 24 : Vainqueur Match 12 – Vainqueur Match 17
- Tableau 8 joueurs – Demi-finales :
 - Match 11 : Vainqueur Match 5 – Vainqueur Match 9
 - Match 12 : Vainqueur Match 6 – Vainqueur Match 10

Article 1.2.05 - Participants et rang d'arrivée

Les joueurs participant aux tournois et le rang d'arrivée utilisé pour la répartition des joueurs dans les poules sont déterminés intégralement par un tirage au sort automatisé sauf dans les phases à élimination direct.

Article 1.2.06 - Sélection des joueurs pour les finales de Ligue

Par dérogation à l'article 1.1.09, un classement général sur les quatre modes de jeu est effectué pour déterminer les joueurs qualifiés.

Ledit classement général est établi par le nombre total de points de circuit pris en compte sur les quatre modes de jeu.

1. Formule de championnat à classement unique

Les joueurs sont qualifiés dans l'ordre du classement général.

2. Formule de championnat à classement par groupe

Sur le nombre de places déterminées par la LGEBillard, les deux premières places seront attribuées au 2 premiers du classement du groupe 1 ; puis les autres places dédiées sont attribuées à l'issue d'un tour supplémentaire appelé « barrage ».
Le nombre de joueurs disputant ce tour de barrage est composé suivant un prorata calculé en fonction du nombre de groupe et de joueur par groupeet sera joué sur la base d'un tableau de 12 joueurs double KO.

Dans le cas d'un joueur forfait pour la journée de finale de LGEBillard, la place sera attribuée dans l'ordre du classement de la journée de barrage. Si tous les joueurs du barrage sont qualifiés ou ne valident pas leur participation auprès du CMTBillard, les places seront attribuées dans l'ordre du classement général.

CHAPITRE 3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU BLACKBALL

Article 1.3.01 - Catégories

MODE DE JEU	Nb JOUEUR	CATÉGORIE	DISTANCE		
			Normale	Réduite 1	Réduite 2
BLACKBALL	< OU = 32 JOUEURS (championnat en tournois)	VÉTÉRANS	6	5	4
		FÉMININES	5	4	3
		MIXTES	6	5	4
		ESPOIRS (U23)	5	4	3
		JUNIORS (U18)	4	3	
		BENJAMINS (U15)	4	3	
	>ou =20 JOUEURS (championnat en groupes)	Matchs de groupe en rencontres aller / retour	8	6	4
		Groupe 3 (tournoi)	6	5	4

Article 1.3.02 - Points de championnat

a. Formule championnat avec matchs aller/retour

Chaque match est attributif de points, qu'il soit joué ou non:

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Forfait excusé : 0 point
- Forfait non excusé : 0 point (ne disputera pas le tour suivant)

b. Autre formule de championnat

Chaque tournoi est attributif de points de circuit qui dépendent du rang obtenu dans le tournoi.

RANG	POINTS
1	506
2	475
3	445
4	416
5	388
6	361
7	335
8	310

RANG	POINTS
9	286
10	263
11	241
12	220
13	200
14	181
15	163
16	146

RANG	POINTS
17	130
18	115
19	101
20	88
21	76
22	65
23	55
24	46

RANG	POINTS
25	38
26	31
27	25
28	20
29	16
30	13
31	11
32	10

Article 1.3.03 - Classement

Le classement de chaque championnat est établi après chaque journée de rencontres selon les critères suivants :

a. Formule de championnat par poule

Le classement du circuit est établi après chaque tour de jeux selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit.
2. Meilleure place obtenue dans un circuit, puis seconde meilleure place, et ainsi de suite.
3. Si égalité :
 i) Résultat des matchs directs.
 ii) Goal-average.
 iii) Nombre de manches gagnées.

b. Formule de championnat par groupes

Le classement du circuit est établi après chaque tour de jeux selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de match.
2. Si égalité :
 iv) Résultat des matchs directs.
 v) Goal-average.
 vi) Nombre de manches gagnées.

Article 1.3.04 - Formule sportive

A la date limite des inscriptions (Article 1.1.02), le CMTBillard réparti les joueurs inscrits aux différents type championnats en fonction du nombre d'inscrit :

a. Formule de championnat par poules

Le nombre d'inscrit est inférieur à 16 joueurs la formule sera en système de poule suivi des vainqueurs de poule en élimination direct et pour les non sortants matchs de classement. En fonction du nombre d'inscrits et de billards, le CMTBillard adapte une formule sportive en s'appuyant sur le double KO ou du double KO double ou les poules.

b. Formule de championnat par groupes

o Répartition des groupes

Le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à 16 joueurs, la formule sportive sera une gestion en répartition des joueurs en X groupes de 16 ou moins répartis de la manière suivante :

- En suivant l'ordre du classement de la saison précédente en cas de championnat avec classement unique, les autres joueurs seront classés dans l'ordre des inscriptions reçu par le responsable sportif.
- Un joueur demandant à être placé dans un groupe inférieur de celui qu'il devrait être, ne pourra pas être qualifié pour les finales de ligue et de soit au barrage si tel est le cas.

- Pour un championnat qui s'est déroulé en championnat par groupe la saison précédente, les joueurs seront placés de la façon suivante :

 - Groupe n°1 : les douze premiers joueurs classés dans le groupe n°1 de la saison précédente + le 4 premier joueurs remontant du groupe n°2 de la saison précédente. Si un joueur ou plusieurs ne s'inscrivent pas pour la nouvelle saison, les joueurs n'étant pas dans les 4 premiers pourront intégrer le groupe supérieur jusqu'au maximum de la limite de joueur dans le groupe. En aucun cas, sauf de n'avoir plus qu'un groupe, un joueur ne pourra être surclassé. Ce qui signifie, par exemple, qu'un joueur du Gr.3 de la saison précédente ne pourra pas être pour la nouvelle saison dans le groupe 1.

 - A chaque saison, les joueurs finissant au classement 13,14,15 et 16 descendent dans le groupe inférieur et sont remplacer par les 4 premiers ou plus (Voir point supérieur) du groupe inférieur.

c. déroulement du championnat pour les groupes

Les championnats des groupes seront joués par des matchs aller / retour entre tous les joueurs du même groupe sur plusieurs journées de rencontres. Les matchs se disputeront en 6 manches.

d. classement dans les groupes

Dans un groupe si le championnat de déroule par match aller et retour, l'attribution des points se fera en suivant l'article 1.3.02-1. Et permettre d'effectuer le classement du groupe.

Dans un groupe si le championnat se déroule par poule, l'attribution des points se fera en suivant l'article 1.3.02-2 et permettra d'effectuer le classement du groupe

e. joueur s'engageant en cours de saison

L'inscription en cours de saison est possible dans la mesure où cela ne provoque pas un changement de type de championnat, dans un championnat par poule le joueur sera classé en fin de tableau, dans un championnat par groupe le joueur sera placé en fin du dernier groupe.

Article 1.3.05 - Participants et rang d'arrivée

Les joueurs participant aux championnats par tournois et le rang d'arrivée utilisé pour la répartition des joueurs dans les poules sont déterminés intégralement par un tirage au sort automatisé sauf dans les phases à élimination direct.

Article 1.3.06 - Sélection des joueurs pour les finales de Ligue

Par dérogation à l'article 1.1.09, le nombre de joueurs sélectionnés par le classement final du circuit est déterminé par la LGEBillard.

1. Formule de championnat à classement unique

Les joueurs sont qualifiés dans l'ordre du classement général.

2. Formule de championnat à classement par groupe

Sur le nombre de places déterminées par la LGEBillard, les trois premières places seront attribuées au 3 premiers du classement du groupe 1. Pour les dernières places disponibles, un tour de barrage sera effectué. Il sera constitué des 8 joueurs, de la 4ème à la 11ème place du groupe 1, de la 1ère à la 8ème place du groupe 2 en cas de saison avec 2 groupes ou de la 1ère à la 5ème place du groupe 2 et de la 1ère à la 3ème place pour le groupe 3. Le tour de barrage sera donc constitué de 16 joueurs et se jouera sur un double KO sur le tableau qualificatif et en élimination direct à partir des quarts. Aucuns joueurs relégables ne pourront faire les barrages. Si un joueur a un forfait non excusé pour le dernier tour de jeu, qu'importe son classement, il ne sera pas convoqué pour les barrages. Le joueur du même groupe à la place inférieur sera convoqué.

Dans le cas d'un joueur forfait pour la journée de finale de LGEBillard, la place sera attribuée dans l'ordre du classement de la journée de barrage. Si tous les joueurs du barrage sont qualifiés ou ne valident pas leur participation auprès du CMTBillard, les places seront attribuées dans l'ordre du classement général.

Article 1.3.07 – Championnat par équipe

Le championnat se déroulera en minimum trois tours au format ligue, toutes les équipes se rencontrent en match aller ou aller/retour suivant le nombre d'équipe inscrite. Les premiers matchs seront les rencontres de toutes les équipes du même club.

Le classement du circuit est établi après chaque tour de jeux selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit.
2. Meilleure place obtenue dans un circuit, puis seconde meilleure place, et ainsi de suite.
3. Si égalité :

i) Résultat des matchs directs.
ii) Goal-average.
iii) Nbr de manche gagné

CHAPITRE 4 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU CARAMBOLE

Article 1.4.01 – Catégories (selon nouvelle réforme 2025-2026)

SPÉCIALITÉ	CATÉGORIE	DISTANCE	Limitation de reprises (ou sets gagnants)		MOYENNE 2,80 m
			En Finale	En Tour	
PARTIE LIBRE	NATIONALE 3	**150**		25	*≥ 6,00 et < 9,00*
	RÉGIONALE 1	**120**		30	*≥ 4,00 et < 6,00*
	RÉGIONALE 2	**80**		30	*≥ 2,30 et < 4,00*
	RÉGIONALE 3	**60**	30	35	*≥ 1,20 et < 2,30*
	RÉGIONALE 4	**40**	30	35	*≥ 0,00 et < 1,20*
CADRE 42/2	NATIONALE 3	**120**		25	*≥ 4,50 et < 7,50*
	RÉGIONALE 1 [(1)]	**80**	25	30	*≥ 0,00 et < 4,50*
1-BANDE	NATIONALE 3	**60**		25	*≥ 1,80 et < 2,58*
	RÉGIONALE 1	**50**		30	*≥ 1,10 et < 1,80*
	RÉGIONALE 2	**30**	25	30	*≥ 0,00 et < 1,10*
3-BANDES	NATIONALE 3	**25**	60	60	*≥ 0,400 et < 0,581*
	RÉGIONALE 1	**20**	60	60	*≥ 0,250 et < 0,400*
	RÉGIONALE 2	**15**	60	60	*≥ 0,00 et < 0,250*
5-QUILLES	NATIONALE 1	**60**	3	2	
	RÉGIONALE 1	**60**	2	2	
	JUNIORS	**50**	2	2	
9-QUILLES	NATIONALE 1	**300**	3	2	

[(1)] Championnat ouvert aux joueurs classifié dans la catégorie LIBRE Régionale 2.

Article 1.4.02 - Points de circuit du championnat

Chaque match est attributif de points de circuit, qu'il soit joué ou non.

1. Match gagné :	3 points
2. Match gagné contre joueur forfait :	2 points
3. Match nul :	1 point
4. Match perdu :	0 point
5. Match forfait excusé :	-1 point
6. Match forfait non excusé :	-2 points

Article 1.4.03 - Classement du championnat

Le classement du championnat est établi à l'issue du dernier tour selon les critères suivants :

1. Nombre total de points de circuit ;
2. Nombre total de match gagné (y compris contre les forfaits);
3. Nombre total de match nul ;
3. Moyenne générale.

Article 1.4.04 – Déroulement du championnat

Le championnat se déroule par poule unique pour huit à quinze joueurs engagés, par poule unique joué deux fois pour cinq à sept joueurs engagés et par poule unique joué trois fois pour deux à quatre joueurs engagés. L'ensemble du championnat se déroulera sur trois à cinq tours de jeu.

Article 1.4.05 – Joueur isolé du CMTB

Si un seul joueur est engagé dans une catégorie pour un mode de jeu, le responsable sportif pourra lui proposer :

- Soit de ne pas jouer et être qualifié directement pour la finale LGEBillard.
- Soit rejoindre un comité départemental voisin pour intégrer leur championnat et ne sera pas directement qualifié pour la finale LGEBillard.

Ce choix devra être fait au moins 10 jours avant le début du premier tour de jeu.

Article 1.4.06 –Organisation des tours de jeu

Afin d'optimiser les tours de jeu au mieux et que les joueurs se déplacent au minimum pour jouer deux matchs, voici l'ensemble des compositions :
Les joueurs sont placés de A à O pour 15 joueurs jusqu'à arriver de A à B pour 2 joueurs.

POULE DE 15 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3	TOUR N°4	TOUR N°5
LIEU 1 (3 BILLARDS)	LIEU 1 (3 BILLARDS)	LIEU 1 (3 BILLARDS)	LIEU 1 (3 BILLARDS)	LIEU 1 (3 BILLARDS)
AB FH EG	CE GK FI	BM AI	AE DH LM	KO FM AD
AF BE	EH GI CF	EM BH AC	DE HJ GM	DO KM
AH BG EF	CG HK	EO CM	EJ HL GN	FO DG
AG BF	EK GH CI	IM HO	EN AL DJ	GO AK
	EI FG		EL HM AJ	
LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (3 BILLARDS)	LIEU 2 (3 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (3 BILLARDS)
CD IL	BL AO	DF KN JL	BC IK	BN HI
CL DK	BO DN	DL FJ	BK CO	CN IJ
DI KL	AN DM LO	FN JK GL	CK IO	HN BI CJ
	BD AM	FK LN		IN BJ CH
		FL GJ		
LIEU 3 (2 BILLARDS)				
JM NO				
JO MN				
JN MO				

POULE DE 14 JOUEURS:

TOUR N°1

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AB	CM
AC	BM
AM	CN
AN	BC
BN	

LIEU 2 (2 BILLARDS)

DE	KL
DF	EL
DK	FL
DL	FK

LIEU 3 (2 BILLARDS)

GH	IJ
GJ	HI
HJ	

TOUR N°2

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AD	
AG	DI
AI	DG

LIEU 2 (2 BILLARDS)

BE	FJ
BF	EJ
BJ	FH
BH	

TOUR N°3

LIEU 1 (2 BILLARDS)

BI	CL
CI	BL
IL	

LIEU 2 (2 BILLARDS)

DM	FN
FM	GN
GM	DN

LIEU 3 (2 BILLARDS)

AE	JK
AJ	HK
AK	EH

TOUR N°4

LIEU 1 (3 BILLARDS)

BG	CD	
CG	BK	
GK	CE	FI
EG	CK	
EF	BD	GI

LIEU 2 (2 BILLARDS)

HL	JM
JL	HN
LN	HM
LM	JN

TOUR N°5

LIEU 1 (3 BILLARDS)

AF	GL	DJ
AH	FG	CJ
AL	CF	DH
CH		

LIEU 2 (2 BILLARDS)

EI	MN
EK	IM
EN	IK
KM	IN
KN	EM

POULE DE 13 JOUEURS:

TOUR N°1

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AB	LM
AE	JM
AJ	BE
AM	EL
JL	BM

LIEU 2 (3 BILLARDS)

CD	FG	IK
CF	HI	DG
CG	DI	FH
CH	FK	GI
CI	DF	GH

TOUR N°2

LIEU 1 (2 BILLARDS)

BK	HJ
DK	BJ
JK	DH
HK	BD

LIEU 2 (2 BILLARDS)

CM	GL
FM	CL
GM	IL
IM	FL

TOUR N°3

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AC	HL
AG	KL
AK	BC
AL	BH
AH	BG

LIEU 2 (2 BILLARDS)

DE	IJ
EF	DJ
EI	FJ
EJ	DM
EM	FI

TOUR N°4

LIEU 1 (2 BILLARDS)

CE	GJ
CJ	GK
HM	EK
CK	EH
KM	EG

LIEU 2 (2 BILLARDS)

BF	DL
BI	AF
BL	AD
AI	

POULE DE 12 JOUEURS:

TOUR N°1

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AB	EL
AE	JL
AJ	BE

LIEU 2 (2 BILLARDS)

HI	FG
CD	IK
DG	FH
DI	CK
CH	FK

TOUR N°2

LIEU 1 (2 BILLARDS)

BK	HJ
DK	BJ
JK	DH
HK	BD

LIEU 2 (2 BILLARDS)

GL	CI
CL	GI
FL	CG
IL	CF

TOUR N°3

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AC	HL
AG	KL
AK	BC
AL	BH
AH	BG

LIEU 2 (2 BILLARDS)

DE	IJ
EF	DJ
EI	FJ
EJ	FI

TOUR N°4

LIEU 1 (2 BILLARDS)

CE	GJ
GH	EK
GK	EH
CJ	EG

LIEU 2 (2 BILLARDS)

AI	DL
BI	AF
BF	AD
BL	DF

POULE DE 11 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3
LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)
AB CD	AC BK	AI BF
BD AE	AG BH	CF BI
BE AJ	AK CG	BC AF
BJ CE	AH CK	CI
AD CJ	CH BG	
LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)
FK HI	DE FJ	DG HJ
GK FH	DF EI	EG DK
HK GI	DI EJ	GH EK
IK FG	DJ FI	GJ EH
	EF IJ	DH JK

POULE DE 10 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3
LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)
AB CD	AC BH	AI CJ
AD CE	BC AG	AJ CI
AE BD	CG AH	BI CF
BE	CH BG	BJ AF
		BF IJ
LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)
FH GJ	DE FI	DG EH
GH FJ	DF EI	EG DH
HI FG	DJ EF	
HJ GI	DI EJ	

POULE DE 9 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3
LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (1 BILLARD)
AB DE	AC GH	AI
AD BE	AG CH	AF
AE BD	AH CG	FI
LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)
CF GI	BF EI	BC DH
FG HI	DF BI	CD EG
FH CI	EF DI	CE BG
		DG BH
		EH

POULE DE 8 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3
LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)
AB DE	AC BG	AF BH
AD BE	BC AG	AH BF
AE BD	CG	
LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)	LIEU 2 (2 BILLARDS)
CH FG	DF EH	CD EG
FH	EF DH	CE DG
GH CF		

POULE DE 7 JOUEURS:

SUR 2 BILLARDS

TOUR N°1

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AB	CD
EF	BC
FG	DE
AG	BE
AD	CF

TOUR N°2

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AE	BF
BG	AC
CE	DG
EG	AF
CG	DF
BD	

TOUR N°3

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AB	CD
EF	BC
FG	DE
AG	BE
AD	CF

TOUR N°4

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AE	BF
BG	AC
CE	DG
EG	AF
CG	DF
BD	

SUR 3 BILLARDS

TOUR N°1

LIEU 1 (3 BILLARDS)

AB	CD	EF
FG	CE	AD
DE	AG	BF
BC	AF	EG

TOUR N°2

LIEU 1 (3 BILLARDS)

AE	BD	CG
BG	DF	AC
DG	CF	BE

TOUR N°3

LIEU 1 (3 BILLARDS)

AE	BD	CG
BG	DF	AC
DG	CF	BE
AF	BC	EG

TOUR N°4

LIEU 1 (3 BILLARDS)

AB	CD	EF
FG	CE	AD
DE	AG	BF

POULE DE 6 JOUEURS:

TOUR N°1

LIEU 1 (2 BILLARDS)

AB	DF
CD	AE
EF	AD
BF	AC
CE	BF

TOUR N°2

LIEU 1 (2 BILLARDS)

BE	CF
BD	AF
CE	DF
AB	CD
AE	BC

TOUR N°3

LIEU 1 (2 BILLARDS)

DE	AF
EF	AC
BD	CF
AD	BE
DE	BC

POULE DE 5 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3
LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)
AB CD	AE CD	AC DE
AC BE	AB CE	AE BC
BD CE	BC DE	AD BE
	AD	BD

POULE DE 4 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	8	TOUR N°3
LIEU 1 (2 BILLARDS)	LIEU 1 (2 BILLARDS)		LIEU 1 (2 BILLARDS)
AB CD	AB CD		AB CD
AC BD	AC BD		AC BD
AD BC	AD BC		AD BC

POULE DE 3 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2	TOUR N°3
LIEU 1 (1 BILLARD)	LIEU 1 (1 BILLARD)	LIEU 1 (1 BILLARD)
AB	AB	AB
AC	AC	AC
BC	BC	BC

POULE DE 2 JOUEURS:

TOUR N°1	TOUR N°2
LIEU 1 (1 BILLARD)	LIEU 1 (1 BILLARD)
AB	BA
BA	AB
AB	BA

Dans la limite du possible, les joueurs d'un même club ne se rencontreront pas lors du dernier tour de jeu ou au début de la journée du dernier tour de jeu.

Article 1.4.07 –Récapitulatif des tours de jeu

nombre de joueurs engagés par championnat	nombre de poules jouées	nombre de matchs par joueurs par poules	nombres de matchs au total par joueurs	nombre de tours	nombre de matchs joués au total par championnat
15	1	14	14	5	105
14	1	13	13	5	91
13	1	12	12	4	78
12	1	11	11	4	66
11	1	10	10	3	55
10	1	9	9	3	45
9	1	8	8	3	36
8	1	7	7	3	28
7	2	6	12	4	42
6	2	5	10	3	30
5	2	4	8	3	20
4	3	3	9	3	18
3	3	2	6	3	9
2	3	2	6	2	6

TITRE II - CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS

Article 2.0.01 - Dispositions communes à toutes les disciplines

Jusqu'au 30 septembre sauf communication par les responsables sportifs sur une autre date, l'inscription doit être effectuée obligatoirement à partir du document envoyé par le CMTBillard aux clubs.
Si des places restent disponibles après la clôture des inscriptions, de nouvelles équipes peuvent s'inscrire en envoyant un courriel par le responsable du club au responsable de championnat.

Le responsable du championnat publie les calendriers, avec la mise à jour des classements, sur le site internet du CMTBillard six jours avant la date de la compétition.

Les modalités de sélection des équipes pour les finales de Ligue sont identiques à l'article 1.1.09.

Article 2.0.02 - Dispositions spécifiques au billard américain

1. **Scotch Doubles Cup**
 La formule de jeu est le jeu de la 9 intégralement en « scottish », la distance est la même que l'article 1.2.01.
 L'équipe est composée de deux joueurs licenciés dans le même club. Chaque joueur joue un coup ; s'il conserve la main, elle passe à son co-équipier. Excepté après la casse, si toutes les conditions sont réunies.
 S'il la perd, elle passe au joueur de l'équipe adverse qui n'a pas joué le dernier coup de son équipe.
2. **Championnat par équipes de club**
 Chaque équipe porte le nom du club et de sa ville. Si plusieurs équipes d'un même club sont engagées, elles seront différenciées par des numéros.
 L'équipe joue à trois joueurs, un au jeu de la 8, un au jeu de la 9 et un au jeu de la 10, la distance est la même que l'article 1.2.01.
 Une équipe est constituée d'au moins trois joueurs.
 Si une équipe est constituée de trois joueurs, ils doivent être licenciés du club représenté.
 Une équipe peut inclure un joueur d'un autre club, à condition que ce club n'inscrive pas d'équipe.
3. **Classement**
 Le classement est établi selon les critères suivants :
 1. Nombre total de points de circuit.
 2. Résultat des matchs directs.
 3. Goal-average des matchs directs (différence entre le total des sets gagnés et perdus).

Article 2.0.03 - Dispositions spécifiques au blackball

La division concernée est la « DN3 » définie dans le règlement sportif de la FFBillard au Blackball.

Article 2.0.04 - Dispositions spécifiques au carambole

Les divisions concernées sont définies dans le règlement sportif de la LGEBillard au Carambole.

TITRE III - CHAMPION MEUSE ET TRIANGLE

Article 3.0.01 - Définition

Lors de chaque saison sportive, le CMTBillard décerne les titres de champion Meuse et Triangle pour les championnats ci-dessous :

INDIVIDUEL

Billard américain	Mixtes
Billard américain	Féminines
Billard américain	Espoirs (U23)
Billard américain	Juniors (U17)
Blackball	Mixtes
Blackball	Féminines
Blackball	Vétérans
Blackball	Espoirs (U23)
Blackball	Juniors (U18)
Blackball	Benjamins (U15)
Partie Libre	Nationale 1
Partie Libre	Nationale 2
Partie Libre	Nationale 3
Partie Libre	Régionale 1
Partie Libre	Régionale 2
Partie Libre	Régionale 3
Partie Libre	Régionale 4
Cadre 47/2	Nationale 1
Cadre 47/2	Nationale 2
Cadre 42/2	Nationale 3
Cadre 42/2	Régionale 1
1-Bande	Nationale 1
1-Bande	Nationale 2
1-Bande	Nationale 3
1-Bande	Régionale 1
1-Bande	Régionale 2
3-Bandes	Nationale 1
3-Bandes	Régionale 1
3-Bandes	Régionale 2
3-Bandes	Coupe Meuse et Triangle
Artistique	Masters
5-Quilles	Nationale 1
5-Quilles	Régionale 1
5-Quilles	Juniors
9-Quilles	Nationale 1

PAR ÉQUIPES

Billard américain	Mixtes
Billard américain	Scotch Doubles
Blackball	Division Nationale 3
Partie Libre	Vétérans Grand Est
JDS	Fédérale 2
JDS	Fédérale 3
JDS	Fédérale 4
3-Bandes	Fédérale 3
3-Bandes	Fédérale 4
3-Bandes	Fédérale 5
3-Bandes	Division 1 Grand Est
3-Bandes	Division 2 Grand Est
3-Bandes	Division 3 Grand Est

3-Bandes	Nationale 2
3-Bandes	Nationale 3

3-Bandes	Vétérans

Article 3.0.02 - Critères de décernement

Est déclaré champion Meuse et Triangle :

- le vainqueur de la finale Meuse et Triangle ; en l'absence de finale, le premier au classement à l'issue du dernier tournoi du championnat ;
- s'il y a un championnat de Ligue, le mieux classé en finale de Ligue ; en l'absence de finale, le mieux classé au classement à l'issue du dernier tour du championnat.

En individuel, le champion Meuse et Triangle est obligatoirement licencié au CMTBillard.

Si un titre ne correspond pas aux critères du précédent paragraphe, le titre n'est pas attribué.

Article 3.0.03 - Trophée

Pour un championnat individuel du CMTBillard, le club organisateur remet un trophée au champion Meuse et Triangle selon le premier tiret de l'article 3.2.02.
Le trophée a les caractéristiques affichées suivantes : Champion Meuse et Triangle, saison, discipline ou spécialité, catégorie et éventuellement le nom du champion.

Article 3.0.04 - Diplôme

Lors de l'assemblée générale annuelle, le CMTBillard remet un diplôme à chaque champion Meuse et Triangle en individuel où figurent, à l'identique, les caractéristiques affichées sur le trophée et obligatoirement le nom du champion.

Pour un championnat individuel au billard américain, un diplôme est remis aux 2e, 3e et 4e.

Pour les équipes, sont inscrits les noms des joueurs ayant disputé au moins un match dans cette équipe.

En cas d'absence des récipiendaires, le diplôme sera remis au représentant du club présent.

TITRE IV - COUPE MEUSE ET TRIANGLE 3-BANDES

1. **Définition**
 Lors de chaque saison sportive, le CMTBillard organise la Coupe Meuse et Triangle 3-Bandes, épreuve qualificative pour la Coupe Lorraine 3-Bandes et le Challenge de l'Est défini dans le règlement sportif de la LGEBillard au Carambole.

2. **Déroulement sportif**
 Le club organisateur choisit le système sportif en accord avec le CMTBillard, assure l'intendance et assume la direction de jeu.
 Le jour est un samedi, le lieu est défini par un calendrier perpétuel entre six clubs :
 - Bar-le-Duc : 2030-2031 ;
 - Ligny-en-Barrois : 2027-2028 ;
 - Saint-Dizier : 2029-2030 ;
 - Saint-Mihiel : 2026-2027 ;
 - Verdun : 2028-2029.

3. **Trophée**
 Le vainqueur de la Coupe Meuse et Triangle 3-Bandes remporte un trophée avec les caractéristiques suivantes : les noms des vainqueurs ayant remporté le trophée et aussi le nom des vainqueurs ayant remporté les trophées précédents. Le CMTBillard s'assure de la mise à jour des caractéristiques affichées suivante : le nom du vainqueur, saison.
 Le trophée devient la propriété du joueur ayant remporté trois fois le trophée. Un nouveau trophée est mis en jeu à l'édition suivante.

Le présent code sportif du Comité Meuse et Triangle de Billard se substituent aux précédents codes sportifs.

Il a été adopté par le comité directeur, le 07 septembre 2024.